



## Procès-verbal

### Conseil d'Administration du 16 et 17 octobre 2009 Siège de la FFHB Gentilly

Présents : ARNAULT Francis, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, BOURASSEAU Marie, BOUTHEMY Philippe, COSTANTINI Daniel, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GAUTRAUD Nathalie, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, GUICHARD Jean Louis, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LABEGORRE Sophie, LIENARD Christian, MAILLET Christine, MANOUVRIER Alexis, PERNELET Dominique, PERSIAUX Michel, SAURINA Patricia, SCARSI Claude, SEREX Francis, SMADJA Alain (représenté par PICARD Gérard le vendredi), VILLEPREUX Brigitte.

Excusés : AMIEL André, ANSQUER Monique, BORD Gilles, GLEIZES CERVERA Sophie, GOUGEON Daniel (accompagnant une équipe nationale Jeune en Pologne), LACOUX Jean-Pierre, MAYER Sophie, PERRUCHET Claude.

Assistent : BANA Philippe, DELPLANQUE Georgine, COLLIN Cyril (en partie).

Invité (samedi) : BRIHAULT Jean

Sous la présidence de Jacques BETTENFELD le vendredi et de Joël DELPLANQUE le samedi (excusé le vendredi réunion IHF).

La séance est ouverte à 15 h.

Les PV des Conseils d'Administration des 6 et 7 mars 2009 à Lyon et du 16 avril à Nantes sont adoptés à l'unanimité.

Jacques BETTENFELD souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et excuse, pour les raisons déjà connues, l'absence de Joël DELPLANQUE ce vendredi qui nous rejoindra dès son arrivée sur Paris. Cette réunion marque la fin de la première année d'exercice de notre équipe et, en ce sens consacrera du temps pour à la fois faire le bilan d'étape de cette année de fonctionnement mais aussi l'évaluation par rapport aux objectifs que nous nous sommes fixés le 11 octobre 2008 devant les représentants du handball français.

1° Assemblée Générale 2010 :

- a. Les différents calendriers sont adoptés à l'unanimité
  - 28 février 2010: réception des bilans des commissions et secteurs de responsabilités
  - 5 mars 2010 : réception, dernier délai, définitive des projets
  - 9 mars 2010 : ajustement des projets en fonction de l'avis du CA
  - 31 mai 2010: rédaction des textes règlementaires par les présidents de commission et vérifications croisées
    - 1 au 15 juin 2010 : vérification par le service juridique et publication sur le site fédéral
    - Courant Juin 2010 : guide des compétitions
    - Fin juillet 2010: Validation définitive de l'annuaire 2010-2011
- b. Organisation de l'Assemblée Générale
  - Assemblée Statutaire
  - Groupes de travail en zone animés et gérés par un élu, un salarié et un technicien.
    - Les formations
    - Echanges/Bilan autour des compétitions nationales

## 2° Site Internet et organisation de l'informatique fédérale :

Cyril COLLIN fait le point sur la mise en place du site fédéral, dont l'ouverture à tous les publics en janvier 2010 devrait être respectée. D'ici là, certaines fonctionnalités seront expérimentées avec des publics ciblés. Christian LIENARD et Sophie LABEGORRE regrettent de ne pas avoir été tenus informés de la refonte et de l'évolution du site. Jacques BETTENFELD précise que le Président a souhaité être seul élu référent sur le sujet pour pouvoir conserver une vision globale du projet.

Christian LIENARD présente l'organisation de la cellule informatique, dont la vocation est d'être un service aux structures pour simplifier les tâches administratives répétitives. Il souhaite que les commandes lui soient directement adressées afin de les diffuser auprès du directeur du service informatique conformément à la méthodologie proposée dès novembre 2008. C'était le sens des responsabilités qu'il a acceptées et qui ont été accordées. Les décisions, autres que celles déjà définies dans le cahier des charges déjà validé par l'élu référent, sont du ressort du Bureau Directeur à partir des propositions de celui-ci. Le budget analytique a été récemment fourni à l'élu référent pour en assurer le suivi. Le service informatique et, à son niveau de propositions, le groupe « utilisateurs » sont chargés de l'étude des faisabilités des dossiers proposés. Il apparaît opportun, dans ce cadre là, de définir les domaines d'interventions car l'informatique fait apparaître 2 types de services : le système lui-même et l'utilisation des extractions (CMCD, péréquations, tableaux de bord, statistiques, ...). L'essentiel est que l'on puisse déterminer ce qui peut-être du domaine de l'outil en place (à partir des évolutions déjà demandées en juillet 2008 et juillet 2009) et celui des outils à partir du travail liés aux extractions. Un prochain Bureau Directeur doit définir le périmètre des responsabilités de chacun. Un certain nombre de membres du Conseil et Philippe BANA se sont exprimés sur ce sujet sans apporter des réponses explicites aux questions posées.

## 3° TIPIFF

Compte tenu de la modification de l'aide apportée par le CRIF à cet événement, un bilan financier et de notoriété sera fait à l'issue de la manifestation entre les ligues franciliennes et la FFHB.

## 4° BERCY

A 3 mois de l'évènement 15 000 places ont été mises à la disposition des ventes à la famille du handball ou réservées à des invitations diverses. Un nouveau partenaire doit nous aider à mettre en place une communication innovante. Il est important de réussir l'opération en termes de relations entre les partenaires et les joueurs de l'équipe de France. Il est souhaitable que tous les élus soient concernés par la préparation de cet évènement en fonction de leurs responsabilités. Néanmoins, il sera nécessaire, à l'avenir de préciser à tous les niveaux, l'objectif assigné à cet évènement.

## 5° Internationalité

Ce dossier est un exemple de la manière dont les problèmes doivent être abordés, en permettant l'expression de chacun. Nous devons trouver le temps d'aborder tous les sujets même si leur importance n'apparaît pas à tous de la même manière. La dernière proposition faite est la suivante : la sélection sera comptabilisée à partir de l'inscription sur la feuille de match et le coq sera accordé à partir de la 5<sup>ème</sup> sélection. Jacques BETTENFELD souhaite que le vote sur cette proposition se fasse à bulletin secret. Sur 25 votants au moment du vote : 22 pour et 3 contre. Cette dernière version de ce dossier sera proposée au vote de la prochaine Assemblée Générale.

## 6° Propositions de Claude PERRUCHET sur les modifications envisageables de la gouvernance fédérale.

Tout d'abord, le Conseil d'Administration tient à remercier Claude pour la qualité du travail qu'il a fourni pour présenter l'historique des évolutions de la gouvernance fédérale, depuis une vingtaine d'années.

➤ Le mode d'élection des représentants des Ligues ou Comités à l'AG fédérale : les textes prévoient actuellement la désignation par l'Assemblée Générale de chaque instance selon un vote majoritaire. Compte tenu des dates des AG de Ligue ou Comité par rapport à l'AG fédérale, la proposition serait que la désignation se fasse par l'instance. Les membres du CA souhaitent que le niveau de celle-ci soit précisé.

➤ La participation des Présidents de Comité au sein des Conseil d'Administration de Ligues reste une préconisation forte de la Fédération. Le projet territorial repose sur le dialogue, la collaboration et la volonté d'agir ensemble des Présidents de Ligues et de Comités et ce, sur l'ensemble du territoire. D'autre part, il est de même important que le président de Ligue puisse être partie intégrante des Conseils d'Administration de Comités.

➤ La question de l'avenir du « groupe de coordination » et de la « commission nationale d'éthique » est posée. Le premier pourrait être utilisé dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du projet territorial, le second pour suivre la mise en œuvre des paris en ligne par exemple.

➤ Les compétences attribuées par les textes à chaque instance (CA, CD et BD) doivent faire l'objet de discussions dans la situation actuelle pour faire évoluer notre fonctionnement.

7° Bilan (11 octobre 2008-16 octobre 2009) et démarrage des activités des commissions pour la saison 2009-2010 :

La procédure initiale proposée était de :

- Faire parvenir les éléments de début de saison et les bilans après un an de fonctionnement
- Susciter les réactions des membres du CA à la lecture des documents
- Permettre à chacun de préparer les réponses en séance avant d'entamer le dialogue

La méthodologie visée était de :

- Rentabiliser les rencontres physiques du CA
- Faire un bilan d'étape après une année
- Lister les priorités à gérer dans l'année à venir
- Ouvrir des perspectives de réflexions communes : voir loin, parler franc, agir ferme
- Améliorer notre fonctionnement interne

**Commission Centrale d'Arbitrage** : François Garcia est satisfait de son équipe et de ses relations au sein de la FFHB. Le guide de l'arbitrage à paraître en janvier sera le référentiel unique. L'arrivée d'Alain DESSERTENNE, en remplacement de Jean-Michel GERMAIN, doit conforter les relations technique-arbitrage sans pour autant répondre à la demande de la CCA sur la création d'un poste de Directeur National de l'Arbitrage. Le statut juridique de l'arbitre a évolué mais il n'y a pas de suites aux états généraux de l'arbitrage lancés par Bernard LAPORTE qui paraissaient un outil transversal intéressant sur l'arbitrage.

**Statuts et réglementation** : Il y a des regrets que GESTHAND ne puisse afficher les éléments de la CMCD et toujours un manque d'implication des Ligues et Comités dans les projets de construction et/ou amélioration de salles. Il sera nécessaire de faire un bilan des nouvelles modalités de mutation et des évolutions mises en place, lors des dernières assemblées générales.

**Commission d'Organisation des Compétitions** : Le premier bilan de la Coupe de France apparaît positif (700 forfaits sur les 3200 engagés). Il a manqué des éléments de communication, externe et interne. Le débat sur l'avenir de la feuille de match informatisée demande une expérimentation sur certaines divisions (LFH et D2M), après définition des rôles de chacun. Le Conseil souhaite qu'un travail soit effectué dans ce sens (elle sera essayée sur certains clubs volontaires lors de cette saison).

**Commission Nationale de Développement** : le DFE concerne au premier chef le secteur des formations mais c'est aussi un élément de notre politique de développement. Le Plan Emploi Fédéral est un chantier en cours qui doit aboutir en 2010, avec d'autres règles, à partir de critères bien identifiés. L'image et l'activité du « Sandball » doivent être reconsidérées en termes d'outils de développement et de promotion. Par ailleurs, la centrale d'achats doit permettre de « réveiller » le secteur marchand de la FFHB, à condition qu'il s'autofinance, sans interférer sur certains secteurs liés au marketing.

**Diffusion des informations** : Il apparaît nécessaire de définir un circuit précis pour chaque information, de l'appliquer et de vérifier les listes d'adresses courriel. Il semble opportun d'informer régulièrement les membres du Conseil d'Administration ou du Comité Directeur non seulement des

informations susceptibles d'avoir des liens avec leurs responsabilités mais aussi pour maintenir la cohérence de l'équipe.

**LNH :** La LNH souhaite des réunions régulières des deux Bureaux Directeurs pour se connaître, travailler en amont sur certains chantiers aux fins d'installer sur le long terme un dialogue constructif permanent. L'objectif est d'anticiper les éventuels problèmes concernant les sujets communs et d'éviter d'avoir à gérer uniquement en urgence. Les dossiers identifiés sont actuellement la D2M, la convention arbitrage et bientôt les paris en ligne.

**Commission Nationale de Discipline, Commission Réclamations et Litiges et Jury d'Appel :** le non respect des procédures par les clubs, les comités et les ligues provient très souvent d'un manque de connaissance des règlements. Au niveau fédéral, les 3 instances (Discipline, Réclamations Litiges et Jury d'Appel) doivent travailler de manière transversale pour préparer de façon commune les vœux et la mise en place de campagnes d'informations. Le Conseil désigne Gilles Basquin, élu fédéral, comme coordonnateur pour ce travail.

**Commission Nationale de Contrôle et de Gestion :** Le problème de l'avancement des délais relatifs à l'étude des bilans des clubs pour préparer le plus en amont possible la saison n + 1 est évoqué mais il paraît difficile (principe de réalité) de les modifier sans se mettre en dehors des règlements. Un ensemble de propositions sera néanmoins présenté prochainement pour améliorer le fonctionnement de la CNCG. Par ailleurs la suppression du statut promotionnel doit être envisagée au regard de la Convention Collective Nationale du Sport (avec en parallèle une augmentation du nombre de licences B par exemple).

**Création d'un Pôle National de Formation :** Ce sera un outil pour assurer la transversalité et la cohérence des divers services de formations de la FFHB. Il s'agit dans un premier temps de faire un état des lieux des formations existantes, des archives et documents divers (travail en cours). Il y a un certain nombre de freins qu'il sera nécessaire de dépasser. Le Président précise que le dispositif vertical qui fait tout partir d'en haut n'est plus d'actualité. Il faut assurer la cohérence des formations et la coordination des contrats d'objectifs décentralisés qui partent de la base. Son rôle est primordial pour sauvegarder les valeurs pédagogiques indispensables pour faire évoluer l'accès à la formation. Nous devons déterminer, ensemble, les priorités de ce vaste chantier, dans la mesure où il est commun à toutes les commissions.

**Ligue Féminine de Handball :** Après un premier exercice passionnant et rude à la fois, pour toutes celles et ceux qui se sont impliqués dans le développement de la LFH, l'objectif de notre jeune ligue « professionnelle » féminine est clair : aider les clubs à se structurer pour être un sport toujours plus professionnel et populaire avec davantage de spectateurs, synonyme d'une d'audience plus large et donc de recettes plus importantes. Pour cela, nous avons besoin de temps, de confiance mutuelle et d'enthousiasme. Du chemin a été parcouru, beaucoup reste à faire cependant. Nous en sommes tous convaincus. La LFH n'est pas un organe autonome, nous devons tous nous appliquer à communiquer sur la LFH, comme partie intégrante de la FFHB, tant auprès des licenciés et des clubs, que des instances et des salariés. Dans cette première année, de création et d'apprentissage, nous avons dû également préciser la répartition des tâches entre les élus et les salariés. Chacun a su trouver sa place.

Nous pouvons regretter encore un manque de participation et de retour des présidents de clubs qui privilégient souvent l'intérêt personnel immédiat au projet collectif de la structure.

La composition du Comité de Direction (CODIR) devra faire l'objet d'une évolution pour la prochaine Assemblée Générale de la LFH.

La participation et le soutien de l'instance fédérale doit être plus importante à la vie de la LFH. La Présidente de la LFH a bien conscience que le travail commun, entamé avec les clubs, n'est que le début d'une longue aventure destinée à donner au handball féminin la place qu'il mérite. La route sera difficile, le chemin vers la réussite sera long et tortueux. Mais, c'est avec l'aide de chacun, que nous parviendrons à donner à la LFH et à ceux qui la composent les moyens de nos ambitions.

**Commission Médicale Nationale** : La commission souhaite, à partir d'une fiche de poste détaillée, renforcer le rôle et l'implication du pôle secrétariat, chargé de la coordination des projets décentralisés. Elle préconise la nomination interne d'un responsable chargé du suivi médical des arbitres et de la mise en place d'exams de prévention obligatoires à tous les niveaux d'arbitrage. Elle regrette l'incompatibilité des logiciels de suivi longitudinal des athlètes de haut niveau entre LNH et FFHB. Elle mettra en place des campagnes de prévention en cohérence avec les bilans des notifications de blessures. Nous devons améliorer l'organisation des dispositifs des contrôles antidopage et sensibiliser tout le monde sur la nécessité des défibrillateurs. Il est toujours difficile de mettre en place une réunion plénière des médecins régionaux. La création d'outils de communication (DVD) et une rubrique interne sur le site Internet doit permettre d'installer une relation régulière avec les techniciens et l'encadrement de notre sport.

Joël DELPLANQUE rappelle que les décès survenus récemment sont malheureusement l'occasion de mener des campagnes de sensibilisation à tous les niveaux de notre pratique sur les risques encourus, c'est aussi l'occasion d'améliorer nos méthodes et notre implication pour la prévention. Les joueuses de LFH ont sensibilisé la FFHB sur les insuffisances de leur prise en charge médicale (soins et prévention). L'encadrement médical doit mobiliser autant que faire se peut nos énergies et nos moyens.

**Marketing / Communication** : Point crucial du programme « hand'avenir », le chantier Communication et Marketing suscite une attente importante des licenciés. Des moyens importants ont été mobilisés à cet effet, mais l'absence de plan de communication globale affichée contraint la montée en puissance de ce sujet. Il est urgent de clarifier la stratégie, les missions, les tâches et le fonctionnement de la cellule communication. Les compétences internes existent comme en témoigne la récompense accordée à Christophe Picard pour son film primé au Sportel de Monaco. Le Conseil lui adresse, d'ailleurs, toutes ses félicitations. Le recrutement de Florence LECAT et l'apport d'un demi-poste supplémentaire montrent notre souci de continuer sur une amélioration continue de ce secteur. La rédaction d'un plan de communication doit stabiliser la situation et installer la collégialité de décisions. Un groupe, composé de Sophie LABEGORRE, Jean-Pierre FEUILLAN, Nathalie GAUTRAUD, Alexis MANOUVRIER et Philippe GREGOIRE, est chargé de produire un texte à soumettre pour validation au Bureau Directeur qui se tiendra lors du TIPIFF.

En terme d'affichage, il est entendu que le slogan « ONESTTOUSHANDBALLEURS » est retenu pour toute la communication institutionnelle, mais que les Experts et les Femmes de défi restent les représentations des équipes de France masculine et féminine. Il s'agit maintenant de mieux coordonner la complémentarité de ces différents univers et de prendre les mesures de protection des marques fédérales. Pour cela, Jacques BETTENFELD a besoin qu'une stratégie soit définie par la cellule communication.

**Direction Technique Nationale** : Philippe BANA transmettra le tableau de bord de l'avancement du projet 2008-2012. L'équipe de France A masculine s'installe dans la continuité des résultats. Pour l'équipe de France féminine, la période de transition ne peut s'entendre sans obligation de résultats afin de ne pas disparaître du paysage international. L'analyse des résultats des équipes jeunes met en évidence un travail dans l'urgence et une organisation défaillante qui entraînent des problèmes d'efficacité et de résultat.

Le lien paraît décisif avec la formation dans les pôles et les centres de formation des clubs. L'objectif reste la victoire pour les équipes de France mais il est indispensable de valoriser le parcours de l'excellence sportive qui est en place. Les 2/3 des jeunes garçons des équipes nationales sont déjà en contrat de droit privé. Il faut donc les préparer et les prévenir. A partir de là, il faut se pencher sur la Charte du jeune handballeur, sachant que celle de l'international A vient d'être mise en œuvre. La fragilité des Centres de Formation Féminins est relevée. Les chefs de délégation souhaitent que la lisibilité « France » des équipes jeunes et de leur encadrement soit améliorée (exemple des cadeaux remis aux pays hôtes et aux équipes adverses). Le budget de la DTN reste un outil et un moyen au service des équipes de France. Cependant une meilleure gestion des dépenses doit être recherchée, dans la mesure où les subventions ne seront pas toujours extensibles. Les calendriers IHF « jeunes et juniors » sont inversés (juin-août) ce qui facilitera les relations avec les clubs et la gestion de la pré-saison à venir.

Joël DELPLANQUE se plaint d'un manque de retour des Liges sur l'utilisation des Fonds emploi pour mesurer l'implication des chargés de développement dans le cadre de la convention d'objectifs dont il doit présenter un bilan d'étape sous peu au Ministère chargé des sports.

**Commission des Agents sportifs** : Dans l'attente du projet de loi (reporté *sine die* ou qui pourrait être intégré dans le futur projet de loi relatif au sport professionnel prévu pour le printemps), il s'agit de renforcer l'encadrement de la profession et l'amélioration de la qualité recherchée à travers les sujets d'examen proposés par le CNOSF (épreuve générale) et la FFHB (épreuve spécifique).

**Gestion du personnel** : Claude SCARSI en matière de ressources humaines insiste sur le travail réalisé : création d'emplois, organigramme revu, modifications de poste, départs négociés et les besoins à formuler (assistants communication et juridique). Les travaux réalisés à l'accueil et ceux à venir vont apporter une amélioration de la décoration avec l'identité handball. L'extension programmée des locaux mettra l'accent sur les espaces de stockage et les salles de réunion.

L'ensemble des contributions demande de conforter la position de l'élu référent par rapport au(x) salarié(s) en utilisant l'organigramme revu en ce sens. La réflexion porte actuellement sur l'opportunité des postes à créer, à modifier, voire à supprimer. Des missions sont-elles à externaliser (avantages/inconvénients) ? Faut-il recruter et dans quels secteurs, par exemple informatique, commission médicale, CNCG, qui font l'objet d'interrogations individuelles et collectives ? Les moyens, les priorités d'études dans ces domaines et dans la perspective d'évolution de notre fonctionnement méritent de prendre le temps de la réflexion. Joël DELPLANQUE apportera des éléments de réponse et de choix au moment opportun.

**Budget** : L'exécution du budget 2009 est conforme aux prévisions et davantage lisible, grâce au tableau de bord automatisé mis en place. Sa « publicité » auprès des membres du Conseil d'Administration doit cependant être améliorée.

#### **Divers :**

La France pourrait candidater à l'organisation du Mondial 2015 en lien avec le projet de « la salle » à Colombes. Néanmoins, la feuille de route et le contenu du projet restent à finaliser dans leur globalité avec la reconstruction complète d'un quartier. Un point d'étape sera fait lors de l'AG fédérale.

Daniel COSTANTINI vient d'être désigné auprès de Madame la secrétaire d'Etat aux Sports comme Président de la Commission des Grandes Salles. Joël DELPLANQUE et Robert MOLINES sont également membres de cette commission.

Alexis MANOUVRIER présente le dispositif législatif voté par l'Assemblée nationale relatif à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne. Il résume l'historique de ce projet de loi et les positions des différents acteurs dont le CNOSF et le rapporteur M. LAMOUR. Selon lui, mises à part la FFF, la FFT et la FFR (dont les clubs), rares seront les fédérations qui pourront bénéficier à l'avenir de recettes supplémentaires.

Seuls quelques opérateurs pourront *in fine* tirer profit de ce nouveau secteur (ils se structurent et s'organisent pour ce faire). Les jeux en ligne vont de fait impacter très fortement la façon dont seront diffusés les événements sportifs.

La question des impacts de l'ouverture à la concurrence du secteur des jeux en ligne sur le champ des activités sportives revêt une importance toute particulière.

D'un point de vue juridique, les conclusions tirées de la lecture du fameux article 52 laissent présager de possibles modifications de l'exercice de certains droits consubstantiels au rôle joué par les fédérations en tant que garant de l'intérêt général de leur discipline. Il est à craindre que l'exercice du droit de propriété *stricto sensu* et du droit de la propriété intellectuelle des fédérations soit profondément modifié et que les conséquences en termes de marketing parasitaire portent atteinte à notre crédibilité. Une Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL) est créée pour superviser les contrats passés entre les fédérations et les opérateurs (il y aura-t-il des contrats types définis avec le CNOSF ?). Néanmoins, les perspectives envisageables en termes d'éthique, de morale et de valeurs qu'engendrerait cette

future Loi sont inquiétantes. Il conviendra de suivre de très près l'évolution de cette réforme. Alexis MANOUVRIER invite la FFHB à réfléchir activement aux mesures à prendre, en liaison avec la LNH, pour protéger l'éthique et l'équité de nos compétitions, supports des futurs paris. Cet exposé terminant cette réunion, il n'a pas fait l'objet de discussions ou prises de position par le Conseil d'Administration.

Jean BRIHAULT, vice-président de l'EHF, fait part d'un projet de création d'une plateforme de handball professionnel européen, regroupant tous les acteurs (ligues professionnelles, clubs, joueurs et fédérations).

Ce projet sera soumis au Congrès de l'EHF prévu à Chypre (Limassol) les 23 et 24 octobre. S'agissant d'une modification des statuts de l'EHF, les 2/3 des voix seront nécessaires pour l'adoption de la motion.

Joël DELPLANQUE fait part du soutien de la FFHB à l'égard de cette modification de statuts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du samedi est levée à 12 h 10.



Joël DELPLANQUE  
Président



Alain JOURDAN  
Secrétaire Général